

### *Avant-propos*

L'année 2015 devrait se révéler décisive dans la lutte contre le changement climatique. Chefs d'État et de gouvernement et décideurs publics du monde entier se réuniront en décembre à Paris pour faire face à un impératif social, économique, politique, environnemental et moral : celui de parvenir à un accord ambitieux et concrètement applicable à la COP 21. Pour relever le défi du changement climatique, nous devons réduire à zéro, d'ici la fin du siècle, les émissions nettes dues aux combustibles fossiles dans le monde. À défaut de ramener à zéro les émissions nettes de CO<sub>2</sub>, la hausse des températures est inexorable.

Dans l'action contre le changement climatique, il est essentiel de déployer des efforts concertés pour réformer le subventionnement des combustibles fossiles, qui affiche toujours un bilan négatif. Ces subventions, en faussant les coûts et les prix, entraînent en effet des inefficiences dans nos modes de production et de consommation de l'énergie. De plus, elles sont coûteuses pour les États puisqu'elles les privent de ressources budgétaires déjà peu abondantes qui pourraient être mieux utilisées, par exemple, pour financer des investissements stratégiques dans l'éducation, la formation ou les infrastructures matérielles auxquelles la population attache le plus de prix au XXI<sup>e</sup> siècle. Mais surtout, les subventions aux combustibles fossiles sapent les efforts de décarbonation de l'économie tout en aggravant les atteintes à la santé humaine provoquées par la pollution atmosphérique.

L'intérêt croissant à l'égard de la réforme des subventions aux combustibles fossiles s'est manifesté le plus clairement à l'occasion du G20 et dans le cadre de l'APEC : plusieurs États ont spontanément proposé, ces deux dernières années, de soumettre leurs politiques de soutien aux combustibles fossiles à un examen par les pairs. De même, les mesures récemment prises par plusieurs Partenaires clés de l'OCDE — l'Inde et l'Indonésie, en premier lieu — attestent que la réforme des subventions a des retombées positives. Sans nul doute importantes, ces avancées n'en sont pas moins insuffisantes : il est également plus nécessaire que jamais de veiller à ce que ces réformes ne mettent pas à mal les personnes les plus défavorisées de la société.

L'importance que revêt la transparence est l'un des enseignements fondamentaux à tirer des travaux de l'OCDE sur les mesures de soutien aux combustibles fossiles. Non seulement les citoyens ont besoin de comprendre comment l'État dépense le produit des impôts qu'ils payent, mais il est crucial aussi que les pays partagent leurs expériences pour favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des politiques judicieuses. C'est précisément le but de cette publication et de la base de données qui y est associée : elles font ressortir, en recensant et documentant près de 800 mesures particulières en faveur de l'extraction, du raffinage ou de la combustion de combustibles fossiles dans les pays de l'OCDE et dans certaines grandes économies émergentes, que les États doivent réexaminer périodiquement leur budget et leur code des impôts pour tenir compte de l'évolution de la situation et des priorités d'action.

La valeur de toutes les mesures figurant dans la base de données de l'OCDE se situait entre 160 et 200 milliards USD par an au cours de la période 2010-2014. Ces mesures ne sont pas toutes nécessairement inefficaces, et il faut interpréter ces montants avec une certaine prudence. Il existe néanmoins, à l'évidence, de réelles possibilités d'économiser des ressources budgétaires et d'améliorer l'état de l'environnement, à la fois dans les économies avancées et émergentes. L'OCDE se tient prête à aider les gouvernements dans leurs efforts visant à rationaliser et supprimer les mesures de soutien aux combustibles fossiles en recherchant d'autres solutions « gagnantes-gagnantes », plus efficaces et efficaces, afin de mettre en place des *politiques meilleures pour une vie meilleure*.



Angel Gurría  
Secrétaire général

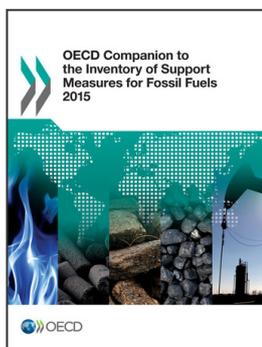
## Remerciements

Cette publication a été préparée par Jehan Sauvage de la direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE sous la supervision de Franck Jésus et Ronald Steenblik. L'auteur remercie tout particulièrement Theresa Poincet pour son aide dans le formatage des versions initiales de ce document, ainsi que Michèle Patterson pour la préparation finale du manuscrit en vue de sa publication. Une excellente assistance statistique et documentaire a par ailleurs été fournie par Stefanie Heerwig, Mark Mateo et Ella Rebalski. Le rapport a également bénéficié des commentaires et suggestions de nombreux collègues de l'OCDE et de l'AIE : Johanna Arlinghaus, Simon Bennett, Gregory Briner, Amos Bromhead, Romain Champetier, Florens Flues, Michelle Harding, Florian Kitt, Nora Selmet, Janine Treves, Kurt van Dender et Georgios Zazias. L'aide de Christophe de Gouvello et Masami Kojima de la Banque Mondiale a aussi été très appréciée.

Plusieurs individus ont contribué à la mise à jour et à l'élargissement de la base de données (l'Inventaire) et méritent des remerciements, à commencer par Caroline Gomes Nogueira, Stefanie Heerwig, Mark Mateo et Ella Rebalski, qui ont tous joué un rôle décisif à différentes étapes du projet. Un certain nombre de personnes ont également aidé dans la collecte et la mise à jour des données pour certains pays, et plus particulièrement : Kaushik Bandyopadhyay (Inde), Anomitra Chatterjee (Inde), Filippo Civitelli (Italie), Evelyne Ferraris (Brésil), Ivetta Gerasimchuk (Fédération de Russie), Robert T. Klein (République populaire de Chine), George Mergos (Grèce), Suja Moon (Corée), Chikara Onda (Japon), Kateryna Perepechay (Fédération de Russie), Laszlo Pinter (Hongrie), Ronny Regev (Israël), Jocelyn van Berkel (les Pays-Bas), and Chan Yang (République populaire de Chine). Une reconnaissance toute particulière est aussi due à Éric Espinasse, Frano Ilicic et Nobuko Miyachiyo pour leur rôle dans le développement de la base de données en ligne.

Ce rapport et la base de données associée ont été revus à différentes étapes de leur développement par la Session Conjointe des Experts sur la Fiscalité et l'Environnement. Ils ont aussi été revus et approuvés pour publication par le Comité des Affaires Fiscales (CAF) et le Comité des Politiques d'Environnement (EPOC). De nombreuses informations essentielles concernant le rapport ainsi que des commentaires et autres apports ont été fournis par les délégués de la Session Conjointe et leurs collègues au sein des administrations nationales et sous-nationales.





Extrait de :

## OECD Companion to the Inventory of Support Measures for Fossil Fuels 2015

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264239616-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Avant-propos et Remerciements », dans *OECD Companion to the Inventory of Support Measures for Fossil Fuels 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264243583-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).